

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21991 - 81ÈME ANNÉE

En présence d'Elie Hoarau, de Maurice Gironcel et de Huguette Bello

## Lancement réussi de la campagne du député Frédéric Maillot pour les municipales à Sainte-Suzanne



Réunis au Bocage, plus de 1 200 militantes et militants ont porté Frédéric Maillot vers l'annonce officielle de sa candidature aux municipales 2026 à Sainte-Suzanne. Soutenu par un large rassemblement, le député assume l'héritage des luttes et trace une voie résolument sociale, populaire et progressiste.

Le Bocage a vibré ce dimanche au rythme des chants, des drapeaux rouges et des discours de com-

bat. Plus de 1 200 sympathisants ont répondu présents à l'appel de Frédéric Maillot, venu officialiser sa candidature aux élections municipales de 2026 à Sainte-Suzanne, aux côtés de sa binôme Leila Lange-lier. Un rassemblement massif, à forte charge symbolique, qui marque l'entrée en campagne d'un projet de rassemblement.

Le meeting s'est transformé en véritable espace de mobilisation populaire. Autour du candidat, l'unité de la gauche réunionnaise s'est affichée sans détour.

Élie Hoareau, président du PCR, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, et Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, étaient présents pour apporter un soutien politique clair et assumé. Une image forte, traduisant la continuité des combats menés depuis des décennies sur ce territoire.

## Hommages à Lucet Langenier et Paul Vergès

Prenant la parole sous les applaudissements, Frédéric Maillot a d'emblée donné le ton. Pas de calcul, pas d'ambiguïté : sa place est à Sainte-Suzanne. Député à l'Assemblée nationale, il revendique un engagement local intact et renforcé. « Être héritier n'est pas un fardeau », a-t-il dit, saluant la mémoire de Lucet Langenier et de Paul Vergès. Pour lui, cet héritage est une responsabilité : celle de poursuivre et d'actualiser les combats pour la justice sociale.

Frédéric Maillot a été clair : aucune ambition ailleurs. Ni Saint-Denis, ni autre territoire. Sainte-Suzanne est au cœur de son projet, une commune qu'il décrit comme une « terre de progrès » et de résistance populaire. Le soutien explicite du maire sortant et de la section de Sainte-Suzanne du PCR vient sceller une alliance solide en vue du scrutin de mars 2026.

## Grandes orientations de son programme

Au fil de son intervention, le candidat a esquissé les grandes orientations de son programme, nourries par une vision profondément humaine et collective. L'éducation y occupe une place centrale, avec le renforcement du périscolaire et des structures de loisirs, considérées comme un pilier de l'égalité des chances. Sur la santé, il plaide pour des centres communaux et des partenariats permettant de lutter concrètement contre les déserts médicaux.

Le logement, enjeu majeur pour les familles, devra être anticipé par l'encadrement des loyers et la remise sur le marché des logements vacants. Sur le plan économique, Frédéric Maillot entend s'appuyer

sur les capacités énergétiques de la commune pour attirer les PME et créer des emplois locaux durables. La sécurité, enfin, est abordée sous l'angle de la prévention et de la citoyenneté, avec la proposition de « sentinelles du citoyen », chargées de transmettre les valeurs républicaines et de prévenir les ruptures sociales chez les jeunes.

Concluant son discours, Frédéric Maillot a appelé à la mobilisation permanente : « Nous sommes les héritiers d'une terre de lutte ». Un message clair, adressé à une base militante déjà prête à investir le terrain pour faire de Sainte-Suzanne un bastion populaire et progressiste durable.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## Le Port : Union des forces populaires pour répondre aux nouveaux défis

# La nouvelle alternative : Faire prévaloir l'intérêt général



**Les Portoïses auront un choix simple à faire en mars. Soit reconduire l'équipe actuelle, soit redonner les clés de la mairie à un rassemblement des forces populaires, qui estime que la ville a perdu depuis douze ans son dynamisme et son identité. C'est ce rassemblement qui était en conférence de presse samedi autour de Firose Gador et Jean Yves Langenier.**

Firose Gador a d'abord pris la parole pour exposer le contexte dans lequel s'est opéré ce rapprochement entre les deux listes, puisqu'elle avait annoncé sa candidature en novembre dernier. Puis la réflexion a fait son chemin : « Nous partageons les mêmes valeurs, même si je me suis éloignée du PCR depuis 5 ans et nous faisons le même constat sur les difficultés que rencontre la population » a-t-elle dit. L'autre élément qui a favorisé ce rapprochement et le constat que « la division ne donne pas de bons résultats ».

D'où ce choix « fait aujourd'hui en responsabilité et en cohérence avec ce que nous avons recueilli sur le

terrain ».

Celle qui était la candidate du PCR en 2020 a mis en exergue leur capacité commune « à placer l'intérêt général au-dessus de tout calcul, toute posture individuelle » pour apporter des réponses adaptées : « plus de solidarité, plus de justice ».

Jean Yves Langenier a ensuite parlé d'un aspect essentiel de la politique attendue par la jeunesse portoïse, une jeunesse ouvrière en grande difficulté : c'est l'importance de l'insertion sociale, sportive et culturelle — délaissée ces dernières années du fait que « les investissements n'ont pas été à la hauteur des besoins ». Et le clientélisme ne sert jamais les intérêts du plus grand nombre.

Le rapprochement a été dicté aussi par la nécessité de créer une autre dynamique et pour lancer un appel à la mobilisation de la population. Il a fait état du « soulagement exprimé dans les quartiers » quand les rumeurs ont précédé la déclaration effective des deux candidats.

Celui qui a été maire de la ville pendant 32 ans, « au service de la population portoïse » a également rappelé le travail fait dans un passé proche avec Firose. « Ce qui importe — a-t-il dit — est que le Port soit bien géré ».

Ainsi, la ville du Port va connaître en mars prochain une situation particulière, par rapport aux autres communes de l'île, avec un duel entre la liste du maire sortant et celle de ses contradicteurs : pas de dispersion, il pourrait n'y avoir qu'un seul tour.

**Correspondante**

# Oté

## Mézami alon anparl listoir Furcy,...fasson anparl in pé listoir nout péi.(uityèm bouste)

Kan Constance la lir lo modékri madam Routier l'avé marke dann dossyé léritaz Joseph Lory èl la panss an èl mèm sirman l'avé in lérèr ladan. Sirman madam Routier la tronpé kan èl téi di Madeleine lété lib pars afranshi moi d'zilyé 1789 é sirman Furcy galman téi doi z'ète lib an suivan lo kode noir. Donk si Furcy téi doi z'ète konsidéré konm lib li téi falé azir pou ké li rotrov son libté.

Constance l'avé parti oir bann zom de loi é sak té onète l'avé di avèk èl : konm Madeleine lété afranshi dopi l'ané 1789, él i dové d'ète lib dopi son lakt lafranshisman, mé konm èl lé mor ésklav l'ané 1815 donk son propriyètèr téi doi pèye domaz dsi disnèf z'ané, sak i fé inbon moné a tou lé kou.

Or Joseph Lory li ossi l'avé pran son ransègnman é kan li la bite avèk Constance li la di : si wi dispanss amwin pèye lo disnèvan lindamnitè par rapor sak mon famiye i doi pou oute momon mi pran langazman libèr Furcy d'issi dé zané an pliss done ali kalt mil fran pou rolanss ali dan la vi.

Constance la bien ékoute ali mé li la di dann son kèr : madam Routier la rakonte mantèr vi k'èl la pa libèr Madeleine, Parèye pou méssyé lory donk sak li di sé sirman in zistoir mantèr donk i fo alé an prossé pou Furcy pars konm Furcy léné l'ané 1786 é son momon té lib lané 1789 Furcy galman téi doi d'ète lib.

Constance avèk Furcy la pran ransègnman avèk lo prokirèr Boucher épi son sibtitu Jacques Sully — Brunet pars zot l'avé dépoz in gro dossyé tribinal é bann majistra l'avé lir é zot lété sirésèrtin Furcy té i doi ète lib... Constance avèk Furcy lété bien déssidé mé po d'tèr kont po d'fèr toute so moune-la té i koné pa la fors lo kan ligué kont zot.

A bon antandèr salu !

.

*Justin*